



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 JUIN 2026**

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} juin 2026, s'est réuni à la salle associative de Fontain en présentiel
Conseillers Municipaux en exercice : 19

Conseillers présents :19

Anne-Marie AEBISCHER, Bruno BÉLIARD, Cyril BONDENET, Vivien DESGRANGE, Laurence DUTEL,
Virginie FASQUELLE, Jérôme GAILLARD, Ludivine GIQUEL, Marc GIRARDOT, Claude GULLAUD,
Valérie MARCHAND, Régine MARÉE, Patrice MARTIN, Ludivine MULLER, Pascal OLIVIER, Sophie
OUDET, Dominique PICAUD, Alexis ROUGET, Élodie TOITOT.

Conseiller Absent : 0

Procurations de vote : 0
19 conseillers présents, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Cyril BONDENET

La séance débute à 21h00.

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 mai 2026
- 2- Finances
Présentation de différents devis :
Véolia (poteaux incendies)
Contrat entretien chaudière
Adat (pack cybersécurité + mise à jour)
- 3- Urbanisme
Rachat de l'ancienne fruitière-rectificatif (délibération)
- 4- Questions diverses
Désignation d'un référent CLECT (délibération)
Désignation d'un référent SDIS (délibération)

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

Le compte-rendu de la séance du 12 mai 2026 est présenté au Conseil municipal.
Aucune remarque ni demande d'éclaircissement ne sont formulés.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2/ FINANCES

Véolia :

Patrice Martin présente les recommandations faites par le SDIS concernant l'entretien des poteaux incendies. Il est obligatoire de procéder annuellement à un contrôle fonctionnel des poteaux incendie et à un contrôle triennal de débit et de pression.

Un devis a été demandé à Véolia qui était l'entreprise la moins disante au niveau du contrat cadre.

Il faudra ensuite prévoir au budget les réparations qui découleront de ce diagnostic.

Vivien Desgrange précise que d'autres entreprises locales étaient également en mesure de réaliser les contrôles annuels et les contrôles de pression des poteaux incendie, y compris en dehors des accords-cadres conclus avec GBM, notamment trois entreprises du secteur intervenant sur d'autres communes

de GBM en dehors de ces accords.

En ce qui concerne les futurs travaux à réaliser sur les poteaux, Vivien Desgrange demande qu'une consultation plus large soit menée auprès d'entreprises locales afin de pouvoir comparer plusieurs offres, y compris en dehors des accords de GBM.

Patrice Martin répond que le choix de l'entreprise est contraint par l'accord cadre.

Enora :

Contrat d'entretien de la chaudière du logement communal route du fort.

Adat :

Présentation de l'ADAT (Agence Départementale d'Appui aux Territoires du Doubs) qui fournit des adresses mail sécurisées pour la commune, assure la sauvegarde ainsi que le suivi du parc informatique de la Mairie.

Ecobase :

Cette entreprise va assurer la migration de windows 10 vers windows 11.

3/ URBANISME

Rachat de l'ancienne fruitière :

La signature du rachat de la fruitière auprès de l'EPF ainsi que celle du bail précaire avec la société YOYO aura lieu le 8 juin.

La délibération initialement validée par l'ancien conseil doit être à nouveau votée incluant quelques modifications relatives à la dénomination des parcelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

4/ QUESTIONS DIVERSES

Désignation d'un représentant pour la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées)

Dominique PICAUD se propose pour être représentant et Vivien DESGRANGE suppléant.

Le conseil adopte cette décision à l'unanimité.

Désignation d'un référent SDIS au sein de la commune

Patrice MARTIN se propose pour être référent et Alexis ROUGET suppléant.

Le conseil adopte cette décision à l'unanimité.

Clôture des débats : 21h20

Prochain conseil : 23 juin 2026 – 20h

Affiché à Fontain et publié sur le site internet,

Le 24/06/2026

Marc GIRARDOT, Maire de Fontain

